



CELLULE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES

Avenue de la Toison d'Or 55 boîte 1 - 1060 BRUXELLES

Tél.: 02/533 72 11

Fax: 02/533 72 00

E-mail: info@ctif-cfi.be

NOTE D'INFORMATION du 14 décembre 2006

destinée aux notaires

visés à l'article 2bis, 1°, de la loi du 11 janvier 1993 (T110001)

Madame,
Monsieur,

Mise à jour de la liste des pays et territoires non coopératifs

Par une note d'information du 4 août 2006, la Cellule de traitement des informations financières vous avait communiqué la liste mise à jour des pays non coopératifs présentant des déficiences majeures en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux¹. Cette liste arrêtée par le GAFI (*Groupe d'Action Financière*), www.fatf-gafi.org, a fait l'objet le 13 octobre 2006 d'une nouvelle révision.

Etant donné que le Myanmar a remédié aux lacunes constatées, il a été décidé de retirer ce pays de la liste, tout en assurant un suivi de la mise en œuvre effective des réformes entreprises.

En conséquence, plus aucun pays ne figure sur la liste susdite.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Jean-Claude DELEPIÈRE
Président

¹ Voir le site de la Cellule de traitement des informations financières : <http://www.ctif-cfi.be>